



Etude de satisfaction des Pensions de Famille 2019



habitat &
humanisme

SOMMAIRE

■ Introduction	Page 3
■ Public accueilli	Page 4
■ L'habitat privatif et la vie collective	Page 9
■ L'Accompagnement	Page 12
■ Conclusion	Page 16

Avec le soutien financier de la **Direction Générale de la Cohésion Sociale**, Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement



Réalisée avec l'appui technique et méthodologique de la **Mission Régionale d'information sur l'Exclusion**



INTRODUCTION

Habitat et Humanisme a lancé une enquête en juin 2019 auprès des “Pensions de famille/ Maison Relais” pour évaluer **la satisfaction des différents usagers et acteurs de ce dispositif**.

On constate une **très forte stabilité des réponses** avec les enquêtes précédentes (2008 et 2012) ; **Deux points seulement évoluent de manière importante** : d'une part le **vieillessement des résidents interrogés** (vieillessement qui est probablement structurel, lié à l'augmentation concomitante de l'ancienneté des pensions de famille), et d'autre part **la baisse apparente du sentiment de solitude** des résidents.

Le millésime 2019 montre que les résidents interrogés sont globalement satisfaits de leur pension de famille. Précisément, les réponses des résidents soulignent **l'équilibre obtenu dans les pensions de famille** entre deux sources fortes de satisfaction : d'une part **avoir un logement “à soi”**, dont on dispose de la clé et qui permet de vivre de manière autonome, et d'autre part **sentir le collectif autour de soi**, sentir que l'on n'est pas seul et que l'on peut, si besoin, rentrer en contact, partager un moment de convivialité ou demander un appui.

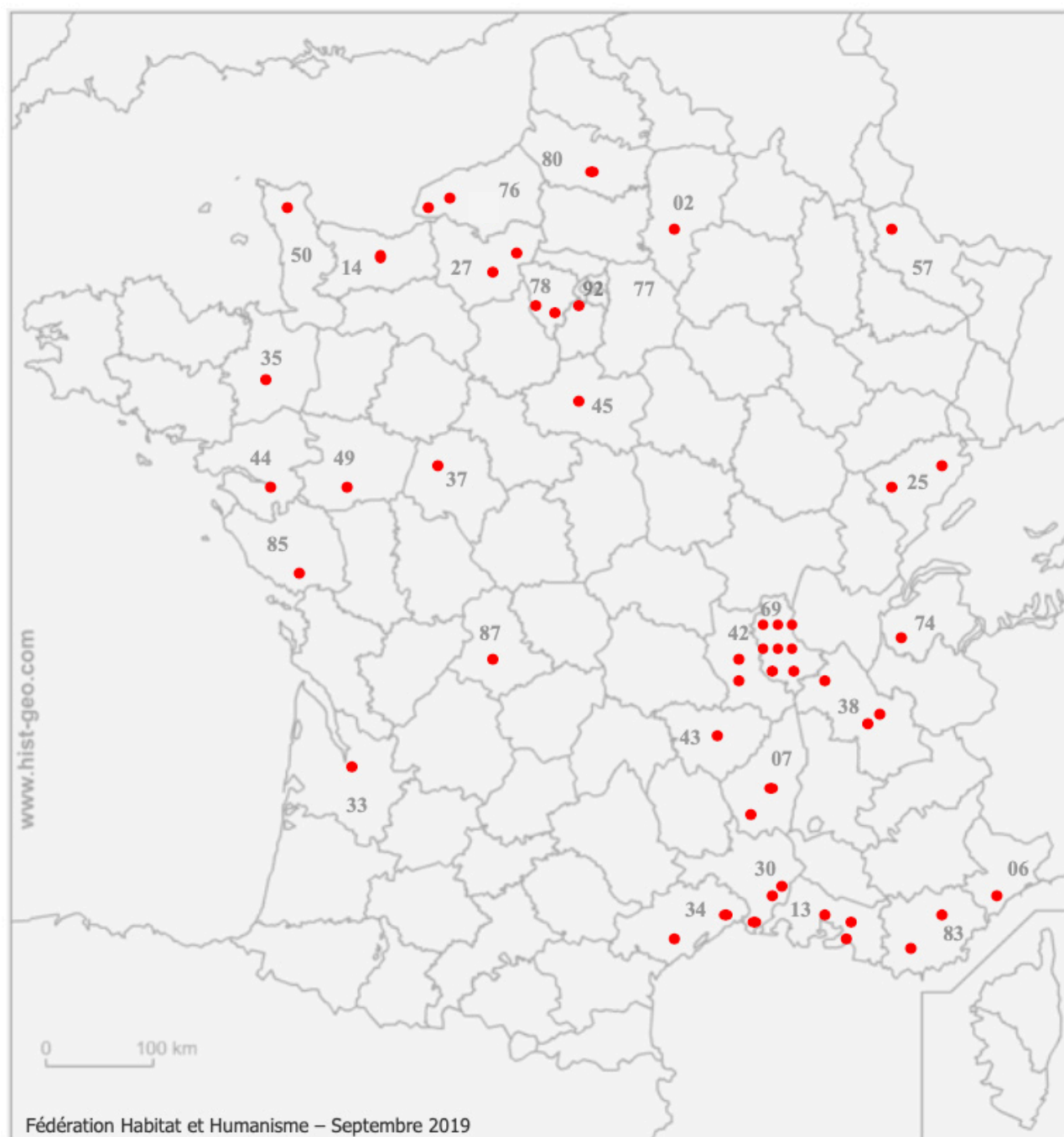
Les responsables de maison et bénévoles référents qui ont participé à l'enquête témoignent aussi d'une **bonne satisfaction** à l'égard de leurs missions et de leur environnement de travail. Pour eux, les points d'achoppement les plus importants concernent la **juste reconnaissance de leurs missions**.

Mais ce besoin de davantage de reconnaissance met au jour une volonté de **défendre la spécificité du dispositif** ; non, il ne s'agit pas seulement de loger des personnes, mais également de proposer un accompagnement et une vie collective qu'il faut sans cesse orchestrer.

Habitat et Humanisme est un des acteurs majeurs du dispositif des pensions de famille. En 22 ans, le Mouvement a créé 50 pensions de famille/maisons-relais sur le territoire national pour répondre à une montée croissante de l'isolement et de la précarité. Fort de cette expérience, Habitat et Humanisme a souhaité évaluer ce dispositif en prenant en compte les personnes logées et les équipes qui y exercent leur mission.

Ce travail d'enquête d'une grande richesse permet de constituer une base de connaissance sur laquelle Habitat et Humanisme pourra s'appuyer pour relever ensemble les défis de ce dispositif.

■ Carte d'implémentation des Pensions de Famille Habitat et Humanisme



● Maisons ouvertes

■ Éléments méthodologiques

Cette étude de satisfaction s'inscrit dans une dynamique de suivi/évaluation du dispositif des pensions de famille mené en interne à Habitat et Humanisme depuis 2008 avec la réalisation de **2 enquêtes de satisfaction en 2008 et 2012**. Nous avons fait le choix d'utiliser la même base de questions pour pouvoir mesurer les évolutions dans la durée.

En juin 2019, l'étude a porté sur **45 pensions de famille localisées dans 12 Régions et 29 Départements** (liste des maisons en annexe).

3 questionnaires spécifiques à chaque « acteur » ont été envoyés : aux **Résidents**, aux **Responsables de maison salariés**, aux **Bénévoles référents**. Les questionnaires comportent en moyenne une 50aine de questions avec des points communs et des points spécifiques : sur l'accueil, l'accompagnement, la gestion locative, le ressenti général pour les résidents, sur les missions et les difficultés rencontrées pour les salariés et bénévoles. Tous les questionnaires étaient accessibles en ligne et pour faciliter la participation des résidents, un exemplaire papier a été systématiquement distribué dans chaque boîtes aux lettres accompagné d'une information générale en comité de résidents.

Comme pour les études précédentes, nous avons fait le choix de travailler avec la **MRIE** pour la méthodologie et l'analyse des résultats. Ce document présente une **synthèse du rapport d'étude de la MRIE enrichi par les échanges que nous avons eu avec les équipes** lors de la présentation des 1ers résultats de l'enquête aux 4 journées régionales à l'automne 2019. Ces résultats ont été largement diffusés au printemps 2020 accompagné de recommandations internes.

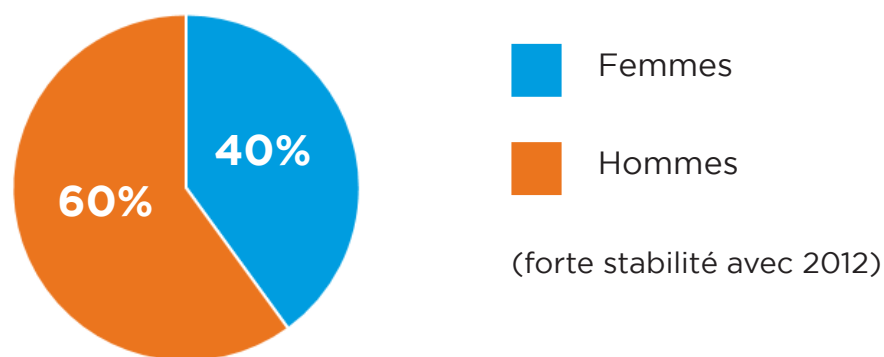
Nous prévoyons des **temps d'échange avec les résidents** dans chaque pension de famille en amont des rencontres régionales 2020 où les résidents sont invités pour construire ensemble les évolutions du dispositif dans les années à venir.

TAUX DE PARTICIPATION

Nous avons eu un taux de participation suffisamment significatif pour dégager de grandes tendances avec 52 % de participation des résidents (464 réponses/890 résidents), 72% des responsables de maisons (59 salariés/ 81) et 76 % des Bénévoles référents (39 bénévoles réf/51) selon les effectifs mis à jour au 01/01/2019.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Répartition par genre



Âge moyen des résidents

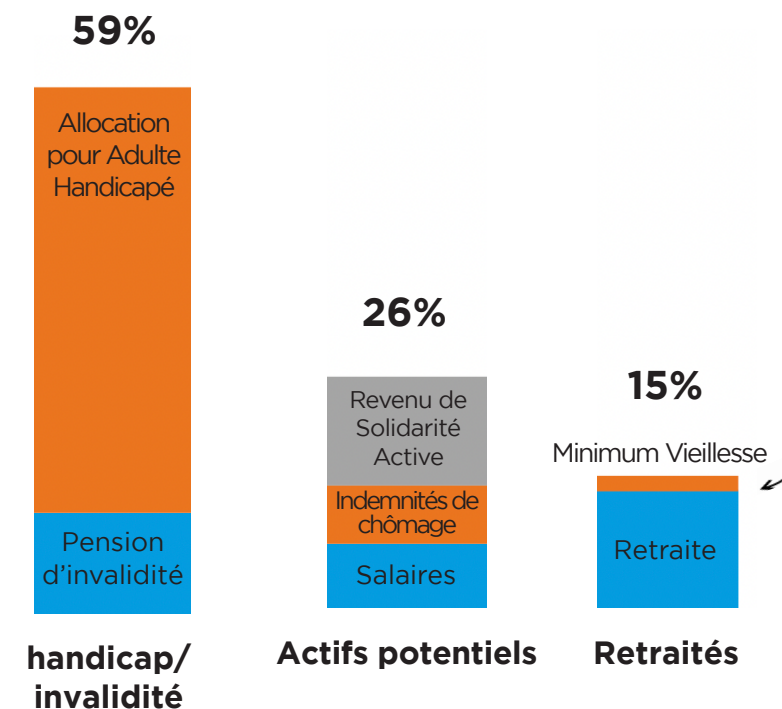
51.3 ANS

en légère augmentation par rapport à 2013 (47.9 ans) et 2008 (45.2).

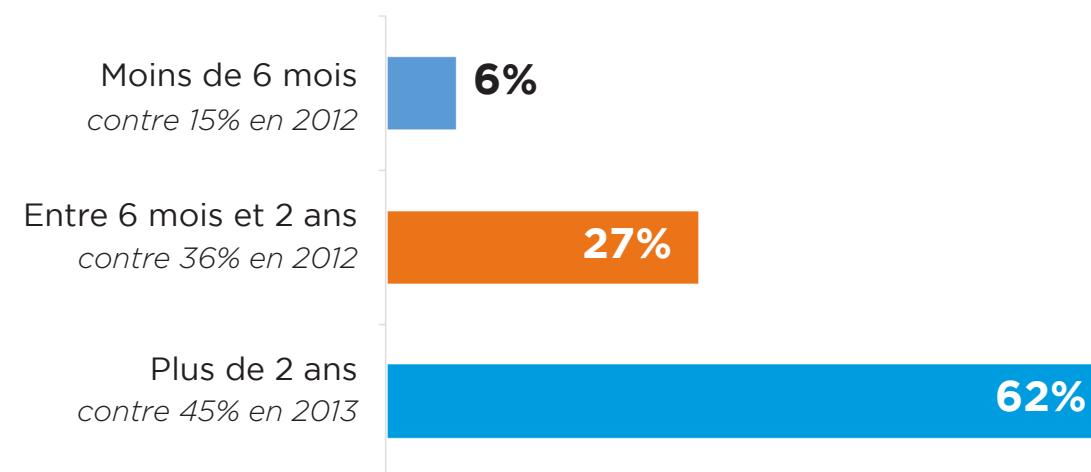


Ressources et emploi

> Une majorité de résidents en situation de handicap ou d'invalidité

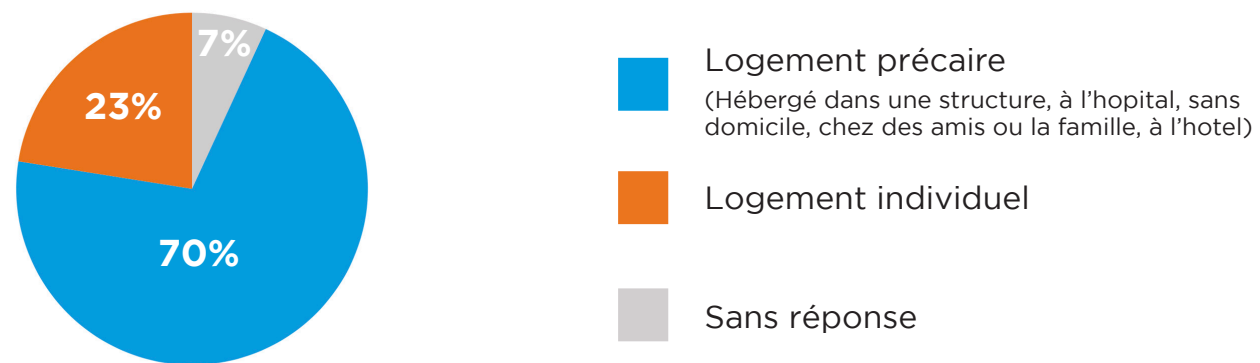


Ancienneté dans la pension de famille



Parmi ceux qui sont dans leur pension depuis plus de 2 ans, ils y sont installés depuis 5.6 ans en moyenne (les trois quarts depuis moins de 7 ans).

L'arrivée en pension de famille : d'où l'on vient et pourquoi ?



> Un choix personnel pour 76 % des résidents

76% des résidents interrogés ont accepté le logement en pension de famille par choix personnel, et seulement 18% d'entre eux parce qu'ils n'avaient pas d'autres solutions. Quand il s'agit d'un choix, les raisons évoquées sont, par ordre d'importance : l'accompagnement et l'encadrement proposé, avoir un logement "bien à soi", la qualité du logement et la vie collective.

> Le SIAO devient l'organisme prescripteur principal

88% des salariés mentionnent le SIAO comme organisme prescripteur. Une évolution significative par rapport à l'enquête 2012, où les autres prescripteurs (association gestionnaire ou partenaires extérieurs) se partageaient l'orientation des candidats dans une mesure équivalente.

Le profil des résidents



La Pension de famille vue par les résidents

> Un équilibre entre autonomie et pression du collectif

« Une maison où on a chacun son "chez soi" mais avec les autres (chacun ses difficultés). »

« Ça me met en sécurité car personne ne vient squatter chez moi et je ne suis pas à la rue. »

> Un endroit pour se ressourcer, poser ses valises

« Un lieu de rencontres amicales, cela permet de se socialiser, après de longues périodes d'errance et de solitude. Réapprendre à vivre, à tenir un logement propre. »

« Quand on tombe vraiment au plus bas, qu'on a tout perdu jusqu'à la garde de ses propres enfants car on a plus de toit à leur offrir et qu'il ne nous reste plus rien. Grâce à la pension de famille j'ai retrouvé mes enfants, ma dignité, la confiance en soi, etc. »

« Un endroit pour se poser, se reconstruire dans un cadre familial et profiter de la chance qu'on a d'avoir un toit, un endroit où on resterait un moment, une parenthèse dans notre vie après les accidents de la vie et en sortir fort, et rebondir et avancer, et libérer la place pour les autres. »

« Un nouveau départ, un bon entourage et des bénévoles et des salariés à notre écoute dans les bons et les mauvais jours »

> Un endroit pour se serrer les coudes, et pour trouver une famille

« D'abord j'ai trouvé un logement avec sa clé. La pension de famille pour moi est une entraide avec les autres résidents. Maintenant j'ai une deuxième famille qui pour moi ou pour mes enfants est très importante ».

« Pour moi une pension de famille est un bien où l'on peut se reconstruire moralement et où l'on peut se faire des amis ».



Le vieillissement dans les pensions de famille Habitat et Humanisme, l'autonomie et la fin de vie



Un nombre important de résidents vieillit en pension de famille : c'est un succès du dispositif dans la mesure où cela prouve que les pensions permettent effectivement de stabiliser les personnes dans leur logement, de manière pérenne.

Cependant, le vieillissement des résidents dans la pension interroge les capacités d'accompagnement dont disposent les équipes. Un acteur d'une pension de famille réagit : « nous ne sommes pas des structures de soins, donc nous ne pouvons obliger quelqu'un à se diriger vers un EHPAD s'il ne présente pas de danger pour lui ou les autres ».

En parallèle, des professionnels témoignent d'une augmentation des orientations de personnes de plus de 70 ans, qui ne trouvent pas de place en EHPAD. Face à la saturation des services pour personnes âgées, « ils viennent toquer à toutes les portes ». Il est possible de les accueillir : **ce qui doit déterminer l'accueil en pension de famille, c'est l'autonomie des personnes (accompagnée si besoin par les services adaptés)**. Il faut cependant rester vigilant, car une personne déjà âgée peut voir son état se détériorer plus rapidement.

Le problème du vieillissement et de la fin de vie en pension de famille permet de mettre le doigt sur une limite éventuelle du dispositif: Si les résidents, qui sont effectivement dans leurs logements, et qui pour certains ont trouvé dans ce lieu un substitut à la famille et au foyer, ont le droit de finir leurs jours « chez eux », comment et jusqu'où la prise en charge à domicile peut-elle se réaliser ?

Certes, les professionnels qui l'ont vécu ont témoigné de la difficulté lors de la survenue d'un décès dans la pension : comment cela impacte le collectif et comment cela les amène à agir en substitut de la famille, dans la sphère intime de la personne (prise en charge du corps, contacts en vue des obsèques, etc.).

Mais ces difficultés sont inévitables si l'on prétend offrir un réel logement pérenne, stable, et une vie collective soudée, soutenante, fondée sur des relations interpersonnelles fortes.



L'HABITAT PRIVATIF ET LA VIE COLLECTIVE

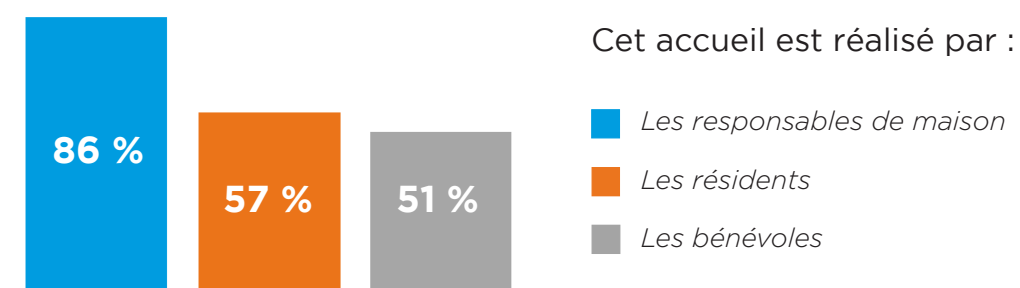
■ L'Habitat privé

> 87 % des résidents se sentent «chez eux» dans leur logement

Les 3 dimensions positives de la Pension de famille, selon les résidents

- 1/ La **dimension collective** qui leur permet de rompre la solitude.
- 2/ La **stabilité**, la **sécurité** qui permettent un nouveau départ.
- 3/ Les **relations interpersonnelles** qui peuvent se nouer avec les autres résidents, l'entraide.

> 95% des résidents interrogés déclarent avoir été bien accueillis au moment de leur arrivée



> 90% des résidents interrogés se disent satisfaits de leur logement en général

> 87% des personnes interrogées se déclarent satisfaites des services apportés dans le cadre de la gestion locative

TÉMOIGNAGES DE RÉSIDENTS

« Une maison où on a chacun son « chez-soi » mais avec les autres (chacun ses difficultés). »

« Un endroit pour se poser, se reconstruire dans un cadre familial et profiter de la chance qu'on a d'avoir un toit, un endroit où on resterait un moment, une parenthèse dans notre vie après les accidents de la vie et en sortir fort, et rebondir et avancer, et libérer la place pour les autres. »

La vie collective

> Une baisse du sentiment de solitude ?

Près de 50% des résidents interrogés déclarent se sentir seuls. Mais le plus souvent ce sentiment de solitude n'est pas permanent, seulement 9% se sentent toujours seuls.

Parmi les résidents qui se sentent seuls, **60% déclarent se sentir moins seuls qu'avant leur arrivée en pension de famille.**

> La participation aux animations proposées

42% des résidents participent « *de temps en temps* » aux animations proposées, 30% y participent souvent. Seuls 7% n'y participent jamais, mais la grande majorité des résidents interrogés les trouvent « *utiles* ».

L'activité collective la plus appréciée est celle des repas collectifs, loin derrière viennent les animations culturelles ou artistiques. Les actions de prévention ou les temps d'échanges semblent moins appréciés.

> L'implication des résidents dans la vie collective

78% des résidents participent au comité des résidents, utile pour 80% des personnes interrogées, mais seulement 17% des résidents souhaiteraient être plus impliqués dans l'organisation et la gestion de parties communes.

> Corrélation entre la satisfaction des résidents et la participation à la vie de la pension de famille

Une participation très forte des résidents dans la vie de la pension de famille ne rime pas avec une satisfaction maximale. Au contraire, une participation plus modérée renforcerait leur satisfaction.

TÉMOIGNAGES DE RÉSIDENTS

« D'abord j'ai trouvé un logement avec sa clé. La pension de famille pour moi est une entraide avec les autres résidents. Maintenant j'ai une deuxième famille qui pour moi ou pour mes enfants est très importante ».

« C'est un lieu qui peut sembler aussi formidable qu'infernal. Avant tout il faut impérativement préserver son "jardin secret" ».

La sortie

> 57% des résidents envisagent de quitter un jour la pension de famille, le plus souvent pour avoir un appartement classique.

Mais comme en 2012, 1/3 des résidents interrogés ne souhaitent pas partir de la pension de famille à court ou moyen terme. Les personnes de plus de 55 ans sont les plus concernées, ou celles installées dans la maison depuis plus de 2 ans

Parmi ceux qui veulent déménager, 19% souhaitent le faire dès que possible

ZOOM

Le sentiment de solitude



La lutte contre le sentiment de solitude doit se faire en respectant les cadres propres aux pensions de famille qui assurent un bon équilibre entre les espaces privés et collectifs. Un responsable en témoigne : « *ils [les résidents] veulent qu'on les laisse tranquilles, mais pas tout seuls* ».

L'importance des temps informels

Pour rompre la solitude, les résidents viennent chercher les équipes d'eux-mêmes, pour un café ou une pause cigarette. Il est souligné l'importance des moments informels (pauses, anniversaires, ateliers, café, etc.) dans la création de liens.

Un acteur de l'une des pensions de famille témoigne : « *le matin est un temps individuel ; l'après-midi est réservé au collectif (atelier, goûter, café, etc.). Ces moments sont les plus vivants dans la pension.* »

Les animations : un « outil »

Une responsable de maison témoigne : « *les animations sont des supports, dans lesquels des relations se nouent* », les animations sont un « outil » pour susciter, favoriser, des moments d'échanges informels qui vont cimenter la vie collective dans la pension. Mais il faut accepter que la participation aux animations proposées varie et que certains n'y trouvent pas forcément d'intérêt.

En fait il faut multiplier les occasions « *On a fait une activité avec deux personnes. L'une d'elles est d'habitude très fermée, on ne l'entend jamais, mais à la fin de la journée elle m'a dit " Ah c'était trop bien aujourd'hui !" C'était quand même gratifiant.* »

Se prémunir contre le sentiment d'injustice

Pour que la vie collective fonctionne, l'équipe doit être attentive à ne pas susciter de sentiments d'injustice parmi les résidents. Il est capital de s'occuper équitablement de tout le monde.



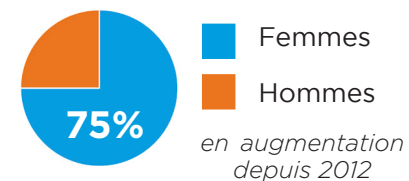
L'ACCOMPAGNEMENT

■ Profil des intervenants en Pension de famille

> Les responsables de maison salariés

■ Moyenne d'âge

43 ANS



■ Ancienneté

- Supérieure à 2 ans : 60%

- Inférieure à 6 ans : 75%

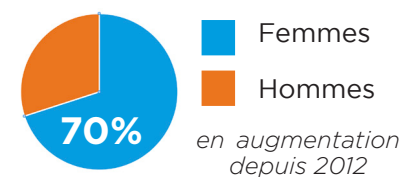
■ Présence sur la maison en dehors des heures de bureau:

60% des responsables sont présents régulièrement le soir, de 19h à 21h (au moins une fois par mois), quelquefois le samedi matin.

> Les bénévoles référents

■ Moyenne d'âge

66 ANS



■ Ancienneté

- Supérieure à 2 ans : 64%

■ Présence sur la maison:

8H par semaine en moyenne



■ Le point de vue des équipes

> Des équipes globalement satisfaites malgré la difficulté de la mission

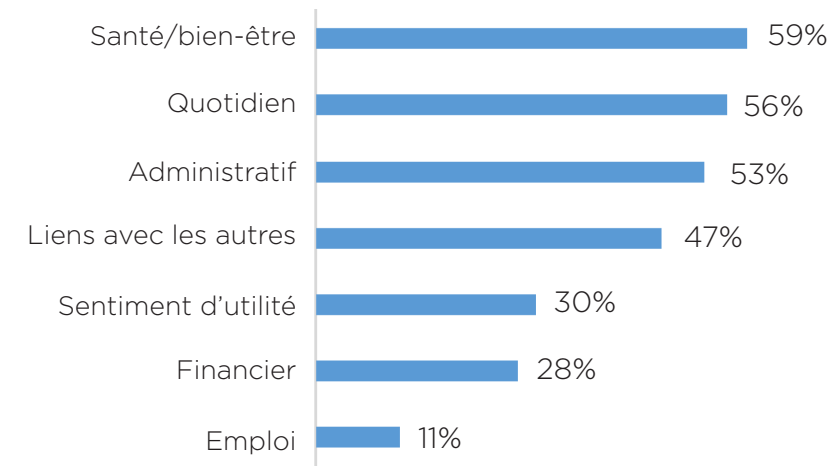
Si 86% des salariés et 85% des bénévoles référents déclarent être globalement satisfaits, 4 responsables sur 10 déclarent trouver leur mission difficile (fragilité du public accueilli pour 73% d'entre eux, la polyvalence du poste pour 46% et le manque de soutien pour 38%)

> Un besoin de formation et de reconnaissance

Par ailleurs, un besoin de recrutement de bénévoles et de formation est fortement exprimé, de la part des salariés comme des bénévoles pour faire face aux difficultés accrues rencontrées au sein de la maison : souffrances psychiques ou addictions, prise en charge de la dépendance des personnes vieillissantes, animation d'équipe...

■ Le point de vue des résidents

> 87% des résidents ont l'impression que les choses ont avancé pour eux depuis leur entrée en pension de famille



Ils citent « la confiance en soi », « la stabilité et le repos », « l'envie retrouvée de faire des projets »

> 91% des résidents sont satisfaits de leurs relations avec les salariés, et 75% ont des liens avec des bénévoles

> 47% des résidents interrogés ne sont plus en lien avec l'organisme qui les a orientés vers la Pension de famille ; 44% le sont encore.

ZOOM

Le lien avec la santé : des partenariats à renouer et renforcer



On constate un consensus entre responsables et bénévoles sur le fait que les services hospitaliers et CMP souffrent d'un manque de temps et de personnel. Cela impacte d'autant plus les pensions de Famille que, dans certaines d'entre elles, les prescriptions se réduisent de plus en plus au secteur de la psychiatrie ; l'un des responsables de maison interrogé témoigne dans l'enquête : « les prescripteurs actuels ne sont plus que les CMP : le pourcentage de résidents avec des trouble "psy" augmente au point que nous ne sommes pas armés pour gérer un groupe aussi fragile ».

Un public plus fragile... ou des partenaires moins présents ?

Ainsi la question du partenariat avec les services de soins a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses remarques parmi les bénévoles et responsables présents lors de la restitution des résultats de l'enquête. Il s'agit pour ces acteurs des pensions de famille de souligner que les partenaires médicaux sont de moins en moins présents, et que cela impacte fortement le travail en pension de famille. Pour certains, c'est même l'occasion de s'opposer à l'idée selon laquelle les pensions de famille accueilleraient des personnes en plus grande difficulté aujourd'hui : pour eux, c'est au contraire l'environnement, les soutiens dont bénéficient les résidents, qui se sont fragilisés avec le temps.

Une responsable affirme ainsi : « les publics ne sont pas plus fragiles, mais l'environnement s'est fragilisé ». Une autre : « les SPDT [soins psychiatriques à la demande d'un tiers, ndlr] se sont multipliés parce que l'accompagnement fait défaut ».

Une rupture de soins de facto

Plusieurs responsables témoignent d'une distanciation importante des soins, psychiatriques notamment. Alors que selon ces responsables de maison il y a de fait une rupture de soins, l'institution médicale maintient l'illusion d'une continuité, mais qui est jugée factice, ou à tout le moins insuffisante : « soins inadaptés », « soins trop distants », « sur-médication », etc. Une responsable témoigne : « le médecin-traitant prend le relais du psychiatre. Ils [les résidents, Ndlr] ne voient le psychiatre qu'une fois par an ». Une autre indique : « il y a des CMP sans psychiatres ».

Or selon les responsables les pensions de famille ont besoin que les patients souffrant de troubles psychiques aient accès à un suivi psychologique au-delà de la médication. L'objectif est d'éviter les aller-retours entre pension de famille et séjours courts en hôpital psychiatrique, marqués par des crises difficiles à gérer en interne. Les responsables témoignent ainsi combien il est difficile de signer une « hospitalisation à la demande d'un tiers », et combien

il est difficile pour les autres résidents de subir les crises des résidents souffrant de maladies psychiques. Pour eux, « ce sont les résidents qui en pâtissent ».

Au-delà du soin, des partenaires moins engagés

Au-delà des partenaires de soin, les responsables nous ont fait part de l'impression d'un désengagement plus général des partenaires (« il y a un désengagement »). Une responsable alerte sur le fait que « les comités de suivis sont moins fréquentés par les partenaires ». Une autre dénonce le fait que « les accompagnements sont plus ponctuels ; les personnes ne sont plus "connues" par les services sociaux ».

Il faut susciter et stabiliser les relations avec les partenaires

Dans deux pensions de famille, un lien est maintenu avec un psychologue. Cela implique de laisser du temps au partenariat pour qu'il produise des effets et d'accepter de se décaler en premier lieu du soin : « une psychologue installée depuis longtemps vient régulièrement à la pension, ce qui est rassurant : par l'ancienneté du partenariat un lien de confiance est en place, et les résidents savent que la pension de famille, la psychologue, les structures de soin, sont une seule unité qui fonctionne en chœur ».



CONCLUSION

Les réponses qui ont été collectées auprès des différentes parties prenantes lors de la passation de cette enquête sont **riches d'enseignement** et permettent de mieux éclairer le fonctionnement des pensions de famille.

Des débats, des clivages, des lignes de force sont clairement mis en évidence grâce à cette enquête.

Rappeler les contours du dispositif

On constate notamment une volonté permanente des responsables de maison de rappeler les contours du dispositif. Il s'agit pour eux d'abord de **rappeler les composantes essentielles des pensions de famille** qui sont parfois oubliées, par les partenaires, par Habitat et Humanisme ou par les résidents eux-mêmes : l'accompagnement social et la vie collective. Ce faisant, les responsables insistent sur la nécessité de **reconnaitre statutairement leur rôle d'accompagnement social**, au-delà de la gestion locative et des problèmes du quotidien qui sont aussi leur lot. Mais il s'agit aussi pour eux de **rappeler qu'une pension de famille n'est pas une solution de derniers recours** dans un contexte de rareté très forte des places de logement, sans considération du projet. Il est d'autant plus important de le rappeler alors que les pensions de famille sont amenées à jouer un rôle crucial au niveau national dans le cadre du « plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (2018-2022) ».

Les responsables de maison posent également une question persistante concernant le **degré de difficulté des résidents** qu'il est possible de prendre en charge au sein de leur pension (maladies mentales ou psychiques, autonomie, dépendances). Les résidents et les bénévoles partagent largement cette interrogation. On sent une contradiction complexe à résoudre chez toutes ces parties prenantes entre la volonté d'accepter un maximum de personnes et celle de maintenir une vie collective riche et bienfaitante.

La pension, une « famille » ?

Ces contradictions se retrouvent dans **les usages qui sont faits du mot « famille »** pour décrire les pensions et ce qui s'y vit. Force est de constater que les résidents qui expriment une grande satisfaction ont tendance à considérer la pension comme une « seconde famille », et les bénévoles référents et responsables interrogés peuvent aussi occasionnellement utiliser ce vocable. De fait, les décès au domicile, les hospitalisations à la demande d'un tiers signées par des responsables de pensions, la gestion des crises pendant les soirs et week-ends par les résidents, mais aussi tous les moments de convivialité partagés, le partage des services collectifs... tous ces moments vécus en commun contribuent à ce que les parties prenantes se sentent en famille dans la mesure où la pension joue effectivement **le rôle que la famille joue habituellement**.

Pour autant, une responsable, en réagissant aux résultats de l'enquête s'y est fortement opposé : « *on dit 'pension de famille' mais ce n'est pas notre famille* ». **L'enjeu est donc de trouver le bon équilibre** pour à la fois permettre la constitution d'un collectif fort et soutenant, et en même temps de permettre à tous de garder la bonne distance.

La présence plus soutenue de partenaires présents au quotidien avec les acteurs de la pension permettrait d'éviter l'impression d'avoir à tout prendre en charge, d'avoir à tout gérer en vase clos au sein de la pension. Or, ces partenaires font cruellement défaut dans certains cas.

Des succès collectifs

De nombreux indices suggèrent d'ailleurs que le niveau de satisfaction maximal des résidents est atteint pour des niveaux de participation modérés aux activités communes. D'une part cela démontre **l'importance de l'équilibre à trouver entre sphères privées et collectives**, et d'autre part cela nous rappelle que **les pensions de familles ne sauraient être de véritables substituts à la famille** : lorsque les résidents s'impliquent trop, attendent trop du collectif, ils risquent d'en retirer de la déception, de l'insatisfaction.

Un des résultats très forts de cette enquête est justement que les résidents interrogés ont particulièrement bien compris l'importance de trouver cet équilibre entre sphère privée et vie collective pour que la pension de famille « fonctionne ». Plus encore, on constate que **les résidents interrogés ont dans leur grande majorité l'impression d'avoir atteint cet équilibre**, ce qui est une très bonne nouvelle, et doit être relié avec la très grande satisfaction qu'ils expriment.

Les résidents sont la clé du succès des pensions de famille et, accompagnés par les bénévoles référents et les responsables de maison, ils relèvent effectivement les défis posés par le dispositif. Comme nous l'a dit une responsable : « *on les admire de vivre les uns avec les autres* ».

C'est pour cela que **la participation des résidents paraît un axe de développement fort** des pensions de famille aujourd'hui. Dans un contexte partenarial difficile, et alors que le dispositif est appelé à prendre de l'ampleur, avec le risque de mettre au second plan **le projet social et la spécificité de ce mode d'habiter**, il semble important de fonder d'abord une alliance avec les résidents pour faire vivre les pensions.

Cela pourrait se traduire, entre autres, par la possibilité pour les résidents d'occuper des **responsabilités précises** dans leur pension : médiation, proposition et organisation d'activités, échanges entre résidents de diverses pensions, etc. Il ne peut s'agir, évidemment, **d'imposer** des responsabilités ou des modes de participation au collectif. Mais ce faisant, les pensions offriraient à ceux qui le souhaitent **l'opportunité d'être reconnus dans leur rôle d'acteur** à part entière des pensions de familles.



Liste des Pensions de Famille concernées par l'enquête

- Résidence Sainte Croix, Le Puy en Velay, Haute-Loire (43)
- Maison Malescourt, Saint Etienne, Loire (42)
- Résidence Petin Gaudet, Saint Chamond, Loire (42)
- Les Bons enfants, Grenoble, Isère (38)
- La Maison de la Traille, Vienne, Rhône (69)
- Villa Mercedes, St-Genis-Laval, Rhône (69)
- La Bouée Ste Bernadette, Francheville, Rhône (69)
- La Maison des Halles, Lyon 1, Rhône (69)
- Maison 2 rives J. Moulinier, Lyon 2, Rhône (69)
- Baraban, Lyon 3, Rhône (69)
- Montbrillant, Lyon 3, Rhône (69)
- Dumas de Loire, Lyon 9, Rhône (69)
- La Casa Jaurès, Lyon 7, Rhône (69)
- L'Erable - La Source, Dingy en Vuache, Haute-Savoie (74)
- Les Cinq Fontaines, Sainte Suzanne, Doubs (25)
- La lanterne, Pouilley Les Vignes, Doubs (25)
- Maison Marie Heurtaut, Rennes, Ille et Vilaine (35)
- Maison Les Cèdres Bleus, St Privé-St Mesmin, Loiret (45)
- Maison des Capucins, Tours, Indre et Loire (37)
- Maison relais Sainte Anne, Thionville, Moselle (57)
- Maison Relais de l'Espérance, Soissons, Aisne (02)
- Maison Monsieur Vincent, Amiens, Somme (80)
- Résidence Saint Joseph, Versailles, Yvelines (78)
- Maison InterGénérationnelle, Jouy-en-Josas, Yvelines (78)
- L'Escale, Clamart, Hauts de Seine (92)
- Maison Julie Postel, Cherbourg-Octeville, Manche (50)

- Maison relais Marc Gignoux, Caen, Calvados (14)
- La Cérésia, Vernon, Eure (27)
- La Sittelle, Les Andelys, Eure (27)
- Maison Rose Anaïs, Fecamp, Seine-Maritime (76)
- La Maison Saint Léon, Le Havre, Seine-Maritime (76)
- Maison Saint Fort, Bordeaux, Gironde (33)
- Les Clarisses, Limoges, Haute-Vienne (87)
- La Margeride, Nîmes, Gard (30)
- Lou Recantou, Marguerittes, Gard (30)
- Les Jardins de Bagnols, Béziers, Hérault (34)
- Villa Savine, Montpellier, Hérault (34)
- Maison Relais Nouvel Horizon, Nantes, Loire-Atlantique (44)
- Maison Relais Farman, Angers, Maine et Loire (49)
- Le Relais Fleuri, Challans, Vendée (85)
- Maison relais La Forêt, La Trinité, Alpes Maritimes (06)
- Maison Nid St Georges, La Bouilladisse, Bouches du Rhône (13)
- Pension de famille Hippone, Marseille, Bouches du Rhône (13)
- Pension de famille Cézanne, Aix en Provence, Bouches du Rhône (13)
- Maison relais Phanael, Gonfaron, Var (83)

Merci aux équipes ! 

Aux résidents, hôtes de maison et bénévoles référents des maisons Habitat et Humanisme qui ont bien voulu remplir un questionnaire pendant la période caniculaire de juin 2019.

A l'équipe de renfort au sein de la Fédération: Hind Ouazzani, et les jeunes bénévoles du Pass Région qui ont saisi les questionnaires papiers des résidents: Benjamin Marty, Maud Tremblay, Farès Mezhoud (avec l'appui de Laure Guinet dans le recrutement des équipes de renfort).

Notre travail en commun a pour objectif de permettre l'amélioration de la vie des résidents dans les maisons et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'action.

Crédits Photo: Christophe Pouget / Alan Dub



69, chemin de Vassieux
69647 Caluire et Cuire cedex
Tél : + 33 (0)4 72 27 42 58
www.habitat-humanisme.org

Retrouvez-nous sur :

